



VARENNES

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

PPCMOI 2023-077

DEMANDE EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 807 SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE – 3390, route Marie-Victorin

AVIS PUBLIC est donné que la résolution 2023-399 dans le cadre du PPCMOI 2023-077 pour permettre la construction d'un bâtiment accessoire en cour avant – 3390, route Marie-Victorin, a été adoptée par le conseil municipal de la Ville de Varennes lors de la séance générale du 6 novembre 2023.

Cette résolution est entrée en vigueur à la date de l'émission du certificat de conformité de la MRC de Marguerite-D'Youville, soit le 13 novembre 2023.

Toute personne intéressée à consulter ladite résolution est invitée à le faire aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville, situé au 175, rue Sainte-Anne à Varennes.

Donné à Varennes, ce 14 novembre 2023.

La directrice adjointe des Services juridiques et greffière,


Mylène Rioux, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie par la présente que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné en le publiant sur le site Internet de la Ville de Varennes en date du 14 novembre 2023 et en l'affichant à la réception de l'hôtel de ville, conformément aux dispositions du règlement 874 relatif aux modes de publications des avis publics de la Ville de Varennes.

En foi de quoi je délivre le présent certificat à Varennes ce 14 novembre 2023.

La directrice adjointe des Services juridiques et greffière,


Mylène Rioux, OMA